Université de Strasbourg

Sciences humaines et sociales | 2024-2025

DIPLÔME NATIONAL DE MASTER CONTRÔLÉ PAR L'ÉTAT

Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 2nd degré

Enseigner l'allemand (CAPES)

Présentation

Fiche RNCP du master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 2nd degré : RNCP31852

Depuis sa création, en 2013, le master "***métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)*** " est le master dédié à la formation aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation. Organisé par les **instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPÉ)**,il dispense une formation universitaire professionnalisante fondée sur des enseignements articulant théorie et pratique autour d'expériences en milieu professionnel.

La mention MEEF Second degré s'adresse aux étudiants dont le projet est de devenir **professeurs du second degré** et de passer le certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) ou le certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (CAPET) ou le certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP).

Le contenu du master "MEEF" prend appui :

- sur le « **référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation**» (arrêté du 1er juillet 2013) ;
- sur le **référentiel de formation "Former aux métiers du professorat et de l'éducation au XXIe siècle"** dédié au professeur de collège et de lycée. Il définit le contenu de la formation délivrée au sein des INSPÉ et précise les niveaux de compétences à atteindre.

Les deux semestres du Master 1 sont organisés de la même manière :

- Des **UE disciplinaires** visent à se **mettre à niveau dans la (les) discipline(s) académique(s) et scolaire(s)**. Il s'agit en en mobilisant les éclairages de la recherche de parvenir à maîtriser les connaissances attendues de la part d'un enseignant de la(les) discipline(s) et de permettre la maîtrise des programmes d'enseignement.
- Une UE par semestre intitulée «**Mettre en œuvre et réguler les enseignements** » articulée autour du **stage de pratique accompagnée** permet d'observer in situ le fonctionnement d'une classe et de s'initier à la pratique enseignante. L'objectif est que l'étudiant, à l'issue de l'année puisse prendre en main une classe, concevoir et mettre en œuvre une séquence, développer des connaissances sur l'environnement professionnel. Cette UE intègre des enseignements de tronc commun visant la compréhension du **contexte professionnel**. Deux axes prioritaires sont développés :
    - Au premier Semestre : la **connaissance et la capacité à transmettre les valeurs de la République et la connaissance des droits et obligations des fonctionnaires.**
    - Au second semestre : **la connaissance et la prise en compte les singularités des élèves et les contextes d'apprentissage** dans la perspective de permettre aux étudiants inscrits en master MEEF de développer leurs compétences à la mise en œuvre d'une **scolarisation inclusive.**
- Une UE par semestre d'**initiation à la recherche** (« produire de la recherche ») : chaque étudiant réalise un mémoire de master qui articule une problématique, un cadre théorique et une méthodologie de recherche en relation avec une question pédagogique.
- Une UE permet d'intégrer un enseignement visant la maîtrise d'au moins une **langue étrangère** en référence au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues : une **LVE** au choix.

Les deux semestres du Master 2 sont organisés de la manière suivante :

Composante	• Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (Inspé)
Langues d'enseignement	• Allemand • Français
Niveau d'entrée	BAC +3
Durée	2 ans
ECTS	120
Volume global d'heures	729
Formation à distance	Non, uniquement en présentiel
Régime d'études	• FI (Formation initiale)
Niveau RNCP	Niveau 7
RNCP	• RNCP38356 : Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 2nd degré
Secteurs d'activité	• Enseignement secondaire
Code ROME	• Professeur / Professeure de collège et de lycée • Professeur / Professeure d'enseignement professionnel • Éducateur / Éducatrice de jeunes enfants • Formateur / Formatrice • Éducateur spécialisé / Éducatrice spécialisée
Stage	Oui
Alternance	Non

Aménagements pour les publics ayant un profil spécifique

Pour connaître les modalités d'aménagements pour les publics ayant un profil spécifique, consultez la page dédiée sur le site de l'Université de Strasbourg.

Droits de scolarité

Pour connaître les droits de scolarité, consultez la page dédiée sur le site de l'Université de Strasbourg.

- Au semestre 3, une UE centrée sur la **recherche** a pour ambition de permettre des prolongements de nature professionnelle : identifier et exploiter des travaux de recherches susceptibles de permettre de questionner et d'améliorer la pratique professionnelle.
- A chaque semestre, des **UE disciplinaires** « **Maîtriser les savoirs à enseigner** » visent à compléter et à approfondir les connaissances disciplinaires, et intègrent la préparation aux épreuves d'admissibilité ou d'admission des concours.
- A chaque semestre une UE «**Mettre en œuvre et réguler les enseignements** » articulée autour du **stage** (en **alternance** ou en **pratique accompagnée**) favorise l'expérimentation des approches plurielles en matière de travail avec les élèves et travaille les compétences liées à leur mise en œuvre. Elle vise à accompagner les étudiants et à les faire gagner en autonomie afin qu'ils puissent atteindre le niveau 2 de compétences du cahier des charges (référentiel de formation). Elle et intègre la préparation aux épreuves d'admissibilité ou d'admission des concours.

Contacts

Responsable(s) de parcours

- Catherine Jordan
- Antje Gualberto-Schneider
- Eric Tisserand-Bieber

Objectifs

Ce parcours vise à former les futurs enseignants d'allemand du second degré notamment en les préparant au concours de recrutement du CAPES section Allemand et en développant les compétences nécessaires pour l'enseignement.

Métiers visés

- Enseignant en collège ou en lycée en France ou à l'étranger
- Professeur documentaliste en collège ou en lycée en France ou à l'étranger
- Chargé de mission (éducation - réussite éducative ; etc.) en collectivité territoriale, chambres consulaires, entreprises…
- Coordinateur pédagogique dans différentes structures (réseaux d'associations, collectivités…)
- Médiateur culturel et scientifique

Les + de la formation

- Professionnalisation au métier de professeur d'allemand
- Préparation au concours de recrutement de professeur d'allemand
- 18 semaines de stage en établissement scolaire du second degré avec possibilité d'effectuer le stage de M2 en tant que contractuel alternant en responsabilité de classe et rémunéré par l'Éducation nationale

Critères de recrutement

En référence à l'annexe portant sur les attendus à l'entrée en master MEEF 1er et 2nd degrés de l'arrêté du 28/05/2019 modifiant l'arrêté du 27/08/2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters "métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation" :

Examen d'un dossier fondé sur les résultats, les expériences, le projet et la motivation de l'étudiant (relevés de notes, CV et lettre de motivation obligatoires).

Candidater

Pour connaître les modalités de candidature, consultez la page dédiée sur le site de l'Université de Strasbourg.

Prérequis obligatoires

- **Mention de licence conseillée pour accéder au M1** : LLCE allemand, LEA (avec allemand comme l'une des majeures), Langues et interculturalité (espace germanique), autres licences possibles selon dossier
- **Autres prérequis (disciplines, matières, enseignements qu'il est nécessaire d'avoir suivis pour pouvoir y postuler, etc.)** : Niveau d'allemand : C1 minimum - Niveau de français : C1 minimum. De solides connaissances en littératures et civilisations germaniques, linguistique et traduction

Stage

Stage d'observation et de pratique accompagnée / stage en alternance

Type de stage

Type
Lieu

Semestre
Rythme de présence en structure d'accueil
Type de mission(s)

Les étudiants effectuent deux stages d'observation et de pratique accompagnée en M1 (durée cumulée: 6 semaines) et un stage long en M2 (durée

cumulée: 12 semaines).

Deux formes de stages sont possibles en M2:

- **Alternance** : durée de 12 semaines (soit 1/3 temps) avec un double tutorat (par un référent de la structure d'accueil et un référent INSPÉ). L'étudiant "M2 alternant" est placé en responsabilité d'une ou plusieurs classes sous statut de contractuel de l'Éducation nationale rémunéré.
- Ou, pour les étudiants qui ne réalisent pas une alternance, une ou des périodes de stage en milieu scolaire ou dans le champ de l'éducation pour une durée de huit à douze semaines. L'étudiant "M2 non alternant" effectue un stage de pratique accompagnée dans la ou les classes d'en enseignant. Il prend en charge des enseignements mais n'est pas en responsabilité de classe.

Les stages en établissement scolaire (stages d'observation et de pratique accompagnée, périodes d'alternance) sont l'occasion d'observer et de mettre en œuvre des enseignements. Ces stages sont conçus dans une logique d'alternance intégrative progressive. Ils ne sauraient se limiter à l'envoi des étudiants dans les classes mais s'articulent autour d'une réflexion didactique, pédagogique, disciplinaire et épistémologique qui suppose des allers-retours réflexifs entre terrain et lieu de formation.

Organisation pratique des stages.

Dans le cadre de la convention cadre établie entre l'Université de Strasbourg et le Rectorat de Strasbourg, l'organisation des différents stages fait l'objet d'une concertation étroite entre les instances académiques et l'Université.

- **Concernant les stages de pratique accompagnées sous tutelle d'un enseignant titulaire, proposés aux étudiants de M1 et de M2 ("non alternants")**, les instances académiques définissent les lieux d'accueil dans les écoles et les enseignants (tuteurs) susceptibles d'accueillir les étudiants. L'affectation en stage est réalisée par l'INSPÉ sur la base des données fournies par les services académiques. Pour les étudiants, une convention de stage individuelle est établie.
- **Pour les étudiants de deuxième année de master MEEF en alternance (« M2 alternants »)** , un contrat est signé entre les étudiants concernés et l'employeur, contrat établi par le rectorat suite au recrutement par l'employeur. Les modalités de ce recrutement, ainsi que le nombre de contrats, font l'objet d'une concertation préalable avec l'INSPÉ.

Présentation et organisation de l'équipe pédagogique

La mention MEEF Second degré est sous la responsabilité de Madame Anémone Geiger-Jaillet, Professeure des universitéS, 12ème section et Monsieur Philippe Nuss, Professeur des universités, 25ème section qui assurent le portage scientifique du diplôme et président le jury.

Monsieur Éric Tisserand, directeur adjoint chargé de l'organisation et du pilotage des études, a pour mission de piloter les enseignements, la gestion des services d'enseignement, des étudiants, d'établir les liens avec les partenaires et d'assurer la cohérence entre les différents sites. Il travaille en collaboration avec les responsables pédagogiques de la mention.

Le parcours est sous la responsabilité de Madame Antje Gualberto-Schneider, Maîtressse de conférences (12ème section) et de Madame Catherine Jordan, professeur d'allemand. Sous le pilotage et la coordination de l'équipe de direction de l'INSPÉ, les responsables de parcours assurent le fonctionnement de la commission pédagogique, veillent au respect du fonctionnement et de l'organisation pédagogique du parcours, animent l'équipe pédagogique, élaborent avec chaque responsable d'UE les modalités d'évaluation des étudiants, participent à l'organisation à la coordination, en liaison avec les autres enseignants et les services de scolarité, des emplois du temps. Ils sont les interlocuteurs privilégiés des étudiants : ils organisent leur accueil, l'information, les accompagnent, conseillent dans leur parcours, les accompagnent lors de la mise en place des contrats pédagogiques.

Les outils de concertation des équipes pédagogiques
En ce qui concerne le pilotage de la formation, des réunions entre la direction de l'INSPÉ, les doyens des corps d'inspection et la directrice de l'école académique de la formation continue (EAFC) sont organisées une fois par trimestre. Ces réunions ont pour but d'articuler le fonctionnement des équipes plurielles et de coordonner les actions liées à l'alternance.

À l'échelle de la mention, cinq à six réunions des coresponsables sont programmées dans les emplois du temps afin de permettre aux équipes de pilotage du Master de se réunir, de débattre, de coordonner les actions. Elles sont articulées autour de moments de transmission d'informations à tous, d'échanges, de débats avec le cas échéant prises de décisions collectives. Le conseil perfectionnement se réunit une à deux fois par an.

À l'échelle des parcours, les équipes pédagogiques peuvent se réunir à leur initiative autant que de besoin.

Programme des enseignements

Enseigner l'allemand (CAPES)

Master 1 - MEEF 2nd degré - Enseigner l'allemand (CAPES)

Semestre 1 - Enseigner l'allemand (CAPES)		CM	TD	TP	CI
UE 1.1 - Concevoir, mettre en oeuvre et réguler les enseignements	12 ECTS	22h	69h	-	-
Stage massé en établissement scolaire (I)		-	-	-	-
TC : L'enseignant dans le système éducatif français - Comprendre le cadre de référence et les fondements éthiques du métier		-	32h	-	-
Accompagnement du stage d'observation et de pratique accompagnée : Observation de la diversité des missions de l'enseignant de langue au XXIè siècle		8h	6h	-	-
Connaissance des textes et programmes officiels en vigueur pour l'enseignement des langues : Comprendre leur logique, leur progressivité et les démarches préconisées		4h	6h	-	-
Les activités langagières de réception et de production et leur articulation		4h	10h	-	-
Initiation à la construction de séquences et à la préparation d'activités d'apprentissage en cours de langue		6h	5h	-	-
La langue pour et dans l'enseignement - allemand de spécialité et approche interculturelle		-	10h	-	-
UE 1.2 - Langue écrite 1 : Analyse grammaticale et linguistique de faits de langue et applications	5 ECTS	10h	10h	-	-
Langue écrite 1 : Analyse grammaticale et linguistique de faits de langue et applications		10h	10h	-	-
UE 1.3 - Civilisation et littérature des pays germanophones I	7 ECTS	20h	30h	-	-
Civilisation des pays germanophones		10h	10h	-	-
Littérature des pays germanophones		10h	10h	-	-
Civilisation et littérature appliquées à l'enseignement		-	10h	-	-
UE 1.4 - Initiation à la recherche	6 ECTS	18h	16h	-	-
Méthodologie de la recherche et documentation		-	16h	-	-
Séminaire au choix		18h	-	-	-
Séminaire au choix - choisir 1 parmi 2					
Thème d'actualité		18h	-	-	-
Thème d'actualité		18h	-	-	-
Séminaire au choix - choisir 1 parmi 2					
Thème d'actualité		18h	-	-	-
Thème d'actualité		18h	-	-	-

Semestre 2 - Enseigner l'allemand (CAPES)		CM	TD	TP	CI
UE 2.1 - Concevoir, mettre en oeuvre et réguler les enseignements	9 ECTS	46h	50h	-	-
Stage filé en établissement scolaire (II)		-	-	-	-

	CM	TD	TP	CI
TC : L'élève au centre d'un dispositif inclusif - Prendre en compte les singularités des élèves et les contextes d'apprentissage, les accompagner dans leurs parcours	20h	6h	-	-
TC : PIX +édu module 1	2h	8h	-	-
Accompagnement du stage d'observation et de pratique accompagnée. Identification des principes, postures et gestes professionnels favorisant les apprentissages des élèves dans une dynamique de classe	8h	6h	-	-
Conception accompagnée de parcours, séquences et activités d'apprentissage adaptés aux profils des élèves	8h	10h	-	-
Evaluation des activités langagières	8h	10h	-	-
La langue dans et pour l'enseignement - allemand de spécialité et approche culturelle	-	10h	-	-
UE 2.2 - Langue écrite II : Analyse grammaticale et linguistique de faits de langue et traduction 5 ECTS	12h	24h	-	-
Analyse grammaticale et linguistique de faits de langue et applications	12h	12h	-	-
Traduction (renforcement)	-	12h	-	-
UE 2.3 - Civilisation et littérature des pays germanophones II 7 ECTS	24h	34h	-	-
Civilisation des pays germanophones	12h	12h	-	-
Liitérature des pays germanophones	12h	12h	-	-
Civiliation et littérature appliquées à l'enseignement	-	10h	-	-
UE 2.4 - Accompagnement de la recherche - finalisation du mémoire 9 ECTS	-	24h	-	-
Accompagnement de la recherche	-	24h	-	-

Master 2 - MEEF 2nd degré - Enseigner l'allemand (CAPES)

Semestre 3 - Enseigner l'allemand (CAPES)

	CM	TD	TP	CI
UE 3.1 - Concevoir, mettre en oeuvre et réguler les enseignements 13 ECTS	12h	87h	-	-
Option stage - choisir 1 parmi 2				
Stage alternant	-	-	-	-
Stage non alternant	-	-	-	-
Accompagnement de stage : Option - choisir 1 parmi 2				
Etudiant en alternance : Intégration de la dimension collective de métier et mise en place d'un climat propice aux apprentissages I	6h	6h	-	-
Etudiant ne réalisant pas une alternance : Identification des principes, postures et gestes professionnels favorisant les apprentissages des élèves dans une dynamique de classe I	6h	6h	-	-
TC : PIX + édu module 2	-	14h	-	-
TC - Education au Développement Durable	-	12h	-	-
TC Prolongements, approfondissements et suivi individualisé	-	10h	-	-
Conception de séquences et parcours d'apprentissage répondant à la diversité des profils et intégrant les outils numériques : tronc commun (dont préparation à l'écrit 2)	6h	12h	-	-
Conception de séquences et parcours d'apprentissage répondant à la diversité des profils	-	12h	-	-
Mise en oeuvre autonome de son enseignement (dont préparation à l'oral 1)	-	9h	-	-
UE 3.2 - Langue écrite III : Analyse linguistique de faits de langue & applications et traduction 6 ECTS	12h	24h	-	-
Analyse grammaticale et linguistique de faits de langue et traduction	12h	12h	-	-

	CM	TD	TP	CI
Traduction	-	18h	-	-
UE 3.3 - Civilisation et littérature des pays germanophones III 6 ECTS	12h	18h	-	-
Civilisation des pays germanophones	6h	9h	-	-
Littérature des pays germanophones	6h	9h	-	-
UE 3.4 - Exploiter les résultats de la recherche dans ses pratiques professionnelles 5 ECTS	12h	6h	-	-
Transposition didactique du mémoire	12h	6h	-	-

Semestre 4 - Enseigner l'allemand (CAPES)

	CM	TD	TP	CI
UE 4.1 - Concevoir, mettre en oeuvre et réguler les enseignements 18 ECTS	18h	65h	-	-
Option stage - choisir 1 parmi 2				
Stage alternant	-	-	-	-
Stage non alternant	-	-	-	-
Accompagnement de stage : Option - choisir 1 parmi 2				
Etudiant en alternance : Intégration de la dimension collective de métier et mise en place d'un climat propice aux apprentissages 2	6h	6h	-	-
Etudiant ne réalisant pas une alternance : Identification des principes, postures et gestes professionnels favorisant les apprentissages des élèves dans une dynamique de classe 2	6h	6h	-	-
TC Synthèse réflexive et entretien professionnel : Se projeter dans le métier de professeur : analyser, argumenter et justifier ses choix, se préparer à l'épreuve d'entretien	-	24h	-	-
TC : PIX +édu module 3	-	8h	-	-
Articuler le travail dans la classe et hors la classe (dont préparation à l'écrit 2)	6h	15h	-	-
Mise en oeuvre autonome de son enseignement (dont préparation à l'oral 1)	6h	12h	-	-
UE 4.2 - Préparation finale aux épreuves du CAPES 12 ECTS	-	36h	-	-
Langue orale : compréhension et expression (préparation à l'oral d'admission1)	-	24h	-	-
Préparation à l'option d'alsacien du CAPES	-	12h	-	-
Préparation finale aux écrits disciplinaires	-	18h	-	-